Viande bovine: organisation commune des marchés OCM, primes pour la mise précoce sur le marché (modif. règlement 805/86/CE). 2ème rapport

1997/0240(CNS) - 18/11/1997 - Acte final

OBJECTIF: modifier le règlement 805/68/CEE portant organisation commune des marchés dans le secteur de la viande bovine. MESURE DE LA COMMUNAUTE: règlement 2321/97/CE. CONTENU: le règlement modifié vise à permettre à la Commission européenne de continuer à moduler, en fonction du poids, la prime à la mise précoce sur le marché des veaux, en cas de besoin. DATE D'ENTREE EN VIGUEUR: 28/11/1997